

<https://ujfp.org/spip.php?article4672>



Lettre au Premier ministre concernant sa position sur BDS

- Pour comprendre - Analyses, opinions & débats -



Date de mise en ligne : mercredi 27 janvier 2016

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

Une lettre d'Antoine Billet au Premier ministre

Chevreuse, le 20 Janvier 2016

Monsieur le Premier ministre,

Vous avez, à plusieurs reprises récemment, pris publiquement position contre l'initiative BDS (Boycott, Désinvestissement, Sanctions) de soutien au peuple Palestinien, allant jusqu'à qualifier cette initiative de « nauséabonde » et « antisémite ».

Je voulais vous faire part de ma profonde indignation face à ces prises de positions qui me paraissent scandaleuses et profondément incompatibles avec un idéal socialiste.

L'État d'Israël pratique depuis de nombreuses années une politique d'oppression du peuple palestinien, aggravée sans doute depuis l'arrivée au pouvoir du Premier Ministre Benyamin Netanyahou. Je n'en retiendrai que deux aspects :

- D'une part la colonisation illégale, au regard des résolutions de l'ONU votées par la France, des territoires palestiniens. Il y avait 150 000 colons en Cisjordanie en 1993, date des accords d'Oslo, il y en a 500 000 aujourd'hui, et le processus se poursuit de manière manifeste. Citons Crémisan, où les Israéliens continuent à confisquer des terres palestiniennes, mais aussi l'annonce de la construction dans les années à venir de 50 000 nouveaux logements dans les colonies. Cette colonisation continue rend aujourd'hui la construction d'un État palestinien difficile, voire impossible,
- D'autre part la violation continuelle des Droits de l'Homme des Palestiniens par les Israéliens. Le blocus de Gaza, selon un rapport récent de l'ONU, devrait, dans les conditions actuelles, rendre la vie impossible sur ce territoire d'ici l'année 2020. Les arrestations et emprisonnements sans jugements de palestiniens, adultes et enfants, sont de pratique courante. Les destructions de maisons palestiniennes ne le sont pas moins, contribuant à l'appropriation progressive des territoires palestiniens, en particulier à Jérusalem Est, par Israël. La vie est rendue impossible aux Palestiniens autant que possible : restriction de circulation, checks points, restrictions aux libertés... sont monnaie courante. Il ne s'agit pas là de faits rapportés, je les ai personnellement constatés au cours d'un voyage d'étude en Septembre en Palestine.

Face à cette situation, les Palestiniens ont mis en place une initiative de boycott des produits israéliens, que je qualifierais personnellement d'initiative de la dernière chance pour faire respecter leurs droits, tant la disproportion des forces est grande entre eux et les israéliens. Cette initiative est soutenue par toute la société palestinienne, elle nous a été exprimée par le Fatah, par les représentants religieux, toutes confessions confondues, de Palestine, par de nombreux représentants de la société civile, comme seule solution pacifique pour faire pression sur l'État d'Israël et obtenir qu'il respecte les droits des Palestiniens et s'engage dans des négociations de bonne foi avec les autorités palestiniennes pour une paix juste dans cette partie du Proche Orient. Cette initiative de boycott n'est pas une pratique nouvelle dans le monde : elle a été observée avec succès pour obtenir la fin du régime d'apartheid en Afrique du Sud, et plus récemment appliquée vis-à-vis du Mexique (affaire Florence Cassez), de la Russie (intervention en Ukraine). Cette initiative est soutenue dans de nombreux pays du monde, et elle n'est pénalisée qu'en France.

Il ne s'agit en aucun cas d'antisémitisme, que je serais le premier à condamner, et d'ailleurs cette initiative est soutenue par des juifs d'Israël comme par des juifs de France. La charte que j'ai signée en adhérant à l'initiative BDS indique : « *les actions de la campagne BDS sont éthiques, non violentes et citoyennes. Elles s'inscrivent dans un combat permanent contre toute forme de discrimination (racisme, antisémitisme, négationnisme, islamophobie, homophobie, sexisme...* », et je suis parfaitement à l'aise dans cette déclaration.

S'agissant enfin du respect des droits de l'homme en Palestine par Israël, il ne vous a pas échappé que le rapporteur spécial des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme dans les territoires palestiniens occupés nommé en Juin 2014, M. Makarim Wibisomo, a présenté sa démission en Décembre 2015, car l'État d'Israël ne l'avait jamais autorisé à se rendre dans les territoires palestiniens pour y exercer sa mission. Tirez-en vous-même les conséquences...

Dans ce contexte, Monsieur le Premier Ministre, je considère que vos prises de positions sont totalement scandaleuses :

- Elles conduisent un gouvernement socialiste français à se solidariser avec un gouvernement d'extrême droite israélien, foulant aux pieds la solidarité qu'on pourrait en attendre vis-à-vis de ses partenaires palestiniens de l'Internationale Socialiste,
- Elles conduisent à soutenir un gouvernement israélien dans la violation du droit international et des droits de l'homme qu'il pratique au quotidien vis-à-vis du peuple palestinien,
- Elles conduisent enfin à criminaliser, en France (et dans ce seul pays) des prises de positions citoyennes et plus généralement la liberté d'expression.

Sont-ce là des positions socialistes, Monsieur le Premier Ministre ? Êtes-vous réellement socialiste ? Etes-vous-même seulement humaniste ? Auriez-vous condamné dans les années 1960 à 1980 le boycott de l'Afrique du Sud et implicitement soutenu un régime d'apartheid ? Le terme « nauséabond » que vous utilisez un peu légèrement pourrait aisément, Monsieur le Premier Ministre, être retourné contre vos propos.

J'ajoute enfin, s'agissant du CRIF qui paraît avoir toutes vos faveurs, que je l'ai interpellé en Décembre 2015 pour lui demander ce qu'il pensait des propos du rabbin Benzi Gopstein en Israël, selon lequel « Noël n'a pas sa place » en Israël et pour lequel les chrétiens sont des "vampires buveurs de sang ». Je n'ai toujours pas de réponse à cette question, et me méfie des officines à l'indignation sélective. Les libertés et les droits de l'homme n'ont pas de frontière, et ne divisent pas.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Premier ministre, l'expression de mes sentiments distingués.